



Valoriser les compétences des salariés

Accompagner les dirigeants pour optimiser la gestion des compétences des salariés en conciliant la stratégie de l'entreprise et les projets professionnels des salariés.

Une réponse aux entreprises confrontées aux problématiques suivantes :

- Comment accompagner les salariés dans le développement de leurs compétences ?
- Comment évaluer leurs compétences et leurs besoins de formation ?
- Comment anticiper les deuxièmes parties de carrière des + de 45 ans ?
- Quelles sont les mesures, les actions ou les dispositifs de formation appropriés aux différentes situations des salariés et aux contraintes de l'entreprise ?
- Comment préparer et conduire les entretiens professionnels pour optimiser le développement des compétences dans l'entreprise ?

Les avantages de cette formation pour votre entreprise :

- Une réflexion sur les évolutions de carrière des salariés au sein de l'entreprise
- Une démarche permettant de développer et maintenir les compétences des salariés
- Une information sur les dispositifs de conseil, de formation et de validation des compétences (VAE, bilan de compétences, DIF, périodes de professionnalisation,...)
- Des méthodes pour impliquer les salariés dans le projet de développement de l'entreprise
- Des outils pour valoriser les compétences des salariés expérimentés
- Une démarche et des outils pour mettre en oeuvre les entretiens professionnels.

Programme

1. Identifier les enjeux de l'entretien professionnel

- ✓ Définition des objectifs de l'entretien professionnel
- ✓ Le contexte de l'entretien professionnel dans son environnement réglementaire
- ✓ Les enjeux de l'entretien pour l'entreprise, pour le salarié et pour le responsable

2. Connaître les outils permettant l'accès à la formation

- ✓ Repérer les différentes étapes nécessaires à l'évaluation des besoins de formation
- ✓ Découvrir les outils nécessaires
- ✓ Acquérir la terminologie adaptée (compétences, connaissance, aptitude, savoir-faire)
- ✓ Maîtriser des grilles d'analyse de parcours professionnel (guide salarié, guide employeur)
- ✓ Formaliser et rédiger une synthèse pour faciliter la prise de décision.

3. Prendre connaissance des droits des salariés à la formation

- ✓ S'approprier les outils nécessaires
- ✓ Utiliser les techniques adaptées
- ✓ S'approprier les supports et/ou les adapter au contexte de son entreprise
- ✓ Méthodes, outils et conseils pour mettre en place les entretiens professionnels

4. Connaître les dispositifs d'accès au conseil, à la formation et à la validation des compétences des salariés

- ✓ Prendre connaissance des différents dispositifs et prestations (DIF, VAE, Bilan de compétences, période de professionnalisation ...)
- ✓ Dessiner les évolutions professionnelles du salarié

Modalités :

Cible : Dirigeants de TPE et PME

Durée : 1 journée

Périodes : Novembre 2006

Intervenant : Un consultant du GRETA

Lieu : A déterminer selon les demandes : Caen ou autre ville de Basse-Normandie

Coût : 100 € HT par entreprise

Inscription : Pour bénéficier de cette action, prenez contact avec votre conseiller OPCA.

Entreprises éligibles : Cette action faisant partie du projet « ATTRACTIVITE et ANTICIPATION »¹ co-financé par le F.S.E., et destiné à professionnaliser les PME bas-normandes en matière de gestion des ressources humaines, seules les entreprises répondant à la définition européenne² des PME peuvent y participer.

¹ Le projet « **ATTRACTIVITE – ANTICIPATION** » a été conçu par plusieurs partenaires régionaux qui se sont associés à l'AGEFOS PME : La DAFCO (réseau des GRETA), l'AREF-BTP, UNIFAF, le FONGECIF, la CGPME et l'ANACT et a pour objectif d'expérimenter et de valider des actions de conseil et de formation pour aider les PME bas-normandes à faire face aux enjeux liés au choc démographique.

² Toute entreprise ayant un effectif inférieur à 250 salariés, un CA inférieur ou égal à 50 M€ ou un bilan inférieur ou égal à 43 M€ et n'étant pas détenue à plus de 25% par une entreprise ne répondant pas aux critères ci-dessus.